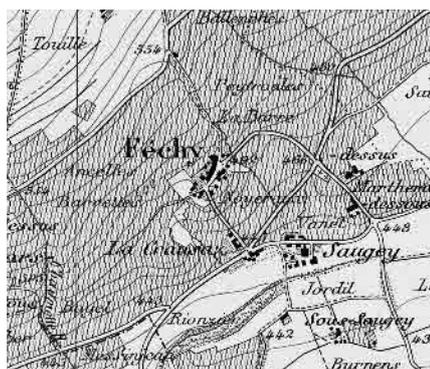


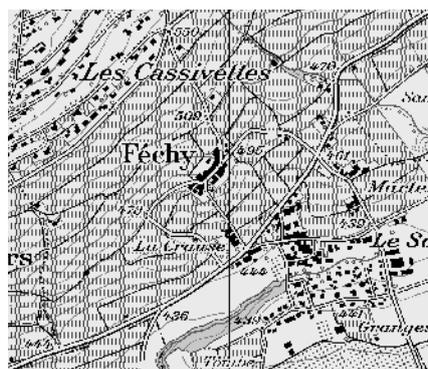


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village sur la Grande-Côte, dans un écrin tapissé de vignes. Cinq cellules, dont une entité viticole installée sur une étroite terrasse figurant parmi les plus typiques du canton. Plusieurs maisons de maître, dont deux dotées de généreux jardins.



Carte Siegfried 1895



Carte nationale 2009

Village

☒	☒	☒	Qualités de situation
☒	☒	☒	Qualités spatiales
☒	☒	☒	Qualités historico-architecturales

Féchy

Commune de Féchy, district de Morges, canton de Vaud



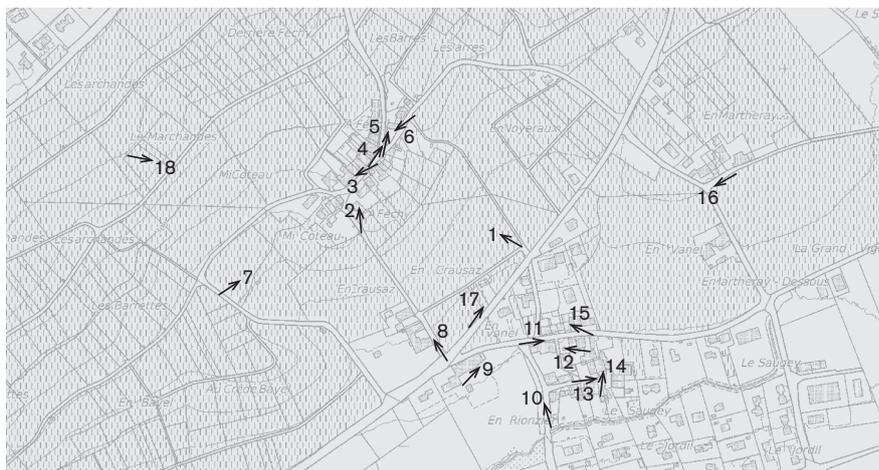
1 Féchy-Dessus



2 Eglise réf., 12^e–16^e s.



3



Base du plan: PB-MO 1:5000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 05/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2013: 1-18



4



5



6



7

Féchy

Commune de Féchy, district de Morges, canton de Vaud



8



9 Maison de maître Terrisse, 18^e-19^e s.



10 Le Saugey



11



12 Maison Neuve, 17^e/18^e s.



13



14 Grande Maison, datée 1558



15



16 Martheray-Dessus



17



18

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Féchy-Dessus, cellule viticole dense perchée sur une petite terrasse à mi-coteau ; bâtiments de deux niveaux en ordre contigu sur une rue principale, ess. maisons vigneronnes, 18 ^e -19 ^e s., transformations dernier q. 20 ^e s.-déb. 21 ^e s.	A	×	/	×	A			1-8, 18
	1.0.1	Petite maison de maître de deux niveaux sous toiture à croupes, peut-être 18 ^e s., rén. fin 19 ^e s., jardin richement arborisé						o		1, 7, 18
EI	1.0.2	Eglise réf., anc. St-Sulpice, sur un terre-plein, citée dès 1188, chœur du 13 ^e s., clocher du 16 ^e s., chapelle S avant 1518, rest. 1906-07/2003-04				×	A	o		1, 2, 7, 8, 18
	1.0.3	Ecole couverte d'une toiture à croupes, logement à l'étage, vers 1874						o		1, 7, 8, 18
P	2	Le Saugey, quartier d'origine patricienne développé sur le tracé primitif de la route de transit Vy de l'Etraz, maisons de maître et vastes dépendances, 16 ^e -19 ^e s., modestes maisons princ. de deux niveaux, activités artisanales ou rurales, 19 ^e -20 ^e s., transformations et reconstructions, dès dernier q. 20 ^e s.	AB	×	/	×	A			10-15, 16, 18
	2.0.1	Anc. Maison de commune de deux niveaux couverts d'un toit en bâtière avec chaîne d'angle et perron, abritant la bibliothèque communale, reconstr. 1900						o		10, 11, 18
	2.0.2	Bâtiment abritant l'Auberge communale au rez et la grande salle communale à l'étage, 1978						o		11, 18
EI	2.0.3	La Maison Neuve, maison de maître de deux niveaux sous vaste toiture à croupes, 17 ^e /18 ^e s. ; présence d'une auberge, vers m. 19 ^e -m. 20 ^e s.				×	A			12, 16
EI	2.0.4	La Grande Maison, maison de maître de deux étages d'habitation sur rez-de-chaussée de caves, datée 1558, divisée en 1872, maison vigneronne de deux niveaux contiguë, prob. 18 ^e s., rén. vers 1852				×	A	o		14, 16, 18
	2.0.5	Maison de commune d'un niveau couvert d'un toit en bâtière sur sous-sol semi-enterré, 1995 ; place villageoise aménagée lors de sa construction						o		
E	0.1	Propriété de la Crausaz, vaste jardin richement arborisé, rural, agr./reconstr. vers 1686, transf. en dépendances viticoles, 1935	A	/	×	×	A			8, 16, 18
	0.1.1	Grands arbres de diverses essences formant un rideau végétal marquant l'entrée occidentale de la localité						o		16, 18
EI	0.1.2	Maison de maître de deux niveaux, 1643, agr./transf. 1800/1950 ; installation d'une maison de repos, 1968, devenue établissement médico-social, 2000				×	A			8, 18
E	0.2	Propriété Terrisse, vaste jardin richement arborisé, en partie délimité par un mur ; rural, 1822, anc. four, 1828	A	×	/	×	A			9, 10, 16, 18
EI	0.2.1	Maison de maître de deux niveaux côté aval, intégrant des dépendances, dôme côté rue, prob. 2 ^e m. 18 ^e s., transf. années 1860, accès marqué par une allée				×	A	o		9, 18
	0.2.2	Villa cossue, prob. années 1970, deux majestueux platanes et un grand tilleul marquant l'entrée occidentale de la localité						o		18
E	0.3	Martheray-Dessus, groupement de maisons d'origine paysanne en ordre contigu, implanté à l'avant d'un promontoire, 18 ^e s., transf. 19 ^e -20 ^e s., reconstruction d'un rural en habitation, dernier q. 20 ^e s.	B	×	/	/	B			16
EE	I	Coteau viticole à la topographie très animée, ouvert vers le bassin lémanique	a			×	a			1, 2, 5-8, 16-18
	0.0.1	Villas aux abords de composante bâtie ou isolée au milieu du vignoble, 2 ^e m. 20 ^e s.						o	o	

Féchy

Commune de Féchy, district de Morges, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.2	Maisons individuelles, prob. années 1920–60, dont bel exemple de style régionaliste, petits jardins, anc. porcherie, 1905, transf. dernier q. 20 ^e s.						o		7,17
	0.0.3	Villa locative opulente avec deux galeries superposées en façade S, 1922–26, et petit bâtiment allongé abritant la poste, années 1920						o		17
	0.0.4	Cimetière entouré d'un mur, 1832, agrandi 2 ^e –3 ^e t. 19 ^e s.						o		
EI	0.0.5	Domaine du Martheray, imposante maison vigneronne de deux niveaux, prob. 18 ^e s., transf./rén. vers 1866/prob. fin 19 ^e –déb. 20 ^e s., vaste dépendance viticole, 1819, transf. fin 20 ^e –déb. 21 ^e s.				×	A	o		16
PE	II	Champs au niveau inférieur du coteau	ab			×	a			18
	0.0.6	Trois immeubles locatifs de deux niveaux avec combles habitables, 2012						o		18
PE	III	Partie de vignoble entamée par un développement résidentiel ; maisons, 1 ^{re} m. 20 ^e s., immeubles locatifs de deux niveaux, années 1990/2007	b			/	b			16,17
	0.0.7	Anc. laiterie-fromagerie d'un niveau couvert d'un toit à demi-croupes sur imposant socle de caves, 1905, transf. prob. fin 20 ^e –déb. 21 ^e s.						o		17
PE	IV	Développement résidentiel, villas, halle d'exploitation viticole, dernier q. 20 ^e s.–début 21 ^e s.	b			/	b			18
	0.0.8	Ruisseau de l'Eau Noire (également 0.0.10)						o		
	0.0.9	Ecole intercommunale en chantier, livraison prévue 2013						o		18
	0.0.10	Ruisseau de l'Eau Noire, partie du cours d'eau recouverte d'un épais cordon boisé (également 0.0.8)						o		16,18

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Situé entre Morges et Nyon, Féchy se trouve dans la région viticole de la Côte, qui borde le Léman. Les vignes de la commune sont intégrées dans la partie de ce territoire qui est inscrite à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale IFP.

La localité est attestée pour la première fois en 1188 sous la forme Fescheio, un terme vraisemblablement composé à l'origine d'un nom de personne latin tel que Fiscius, dérivé du cognomen Fiscus, et du suffixe toponymique celtique -akos/-acum. Le toponyme Féchy signifie ainsi domaine du clan de Fiscius. Il fait partie de l'importante couche de noms de lieux datant de l'époque romaine qui ont été formés sur ce type. Ceux-ci désignent à l'origine un domaine rural par le nom de la famille du premier propriétaire. Ils témoignent d'une époque au cours de laquelle une partie de la population celtique a commencé à utiliser des noms de personnes latins tout en continuant à parler sa propre langue. Ils sont également l'indice d'un important mouvement d'appropriation privée du sol.

Les environs du site étaient occupés à l'époque gallo-romaine, comme en témoignent des vestiges d'habitat au Tombey, à Bayel – des lieux-dits situés tout près de l'agglomération actuelle – et à la Gordanne. Cette occupation semble avoir été continue, puisqu'on a également retrouvé un cimetière datant du Haut Moyen Age au Tombey. Le document de 1188 où se trouve la première mention de Féchy signale une église dédiée à saint Sulpice, située dans l'actuel Féchy-Dessus, ce qui indique que cette petite terrasse était déjà occupée à cette époque. La paroisse de Féchy faisait alors partie du diocèse de Genève. Le sanctuaire et ses possessions territoriales dépendirent dès avant 1314 du couvent du Grand-Saint-Bernard. La tradition rapporte que les chanoines se seraient installés dans la partie inférieure de l'agglomération et auraient développé la culture de la vigne. Ils y auraient alors édifié au mieux une dépendance, puisqu'ils occupaient depuis 1145 un prieuré à Etoy, situé à quelques kilomètres seulement à l'est. Le chapitre de Lausanne

posséda quant à lui des biens dans le village dès le 13^e siècle.

L'agglomération se trouvait sur la Vy de l'Etraz, un itinéraire du piémont du Jura qui appartient à la plus ancienne couche routière actuellement détectable. Le Saugey est traversé par son tracé primitif, qui longe le pied du coteau. Ce quartier était également le point de départ d'une bretelle qui, de cette route de transit, menait à Aubonne, suite au développement de cette dernière localité fondée à la fin du 12^e siècle.

Période bernoise

Après l'invasion du Pays de Vaud par les Bernois en 1536, la seigneurie d'Aubonne, dont faisait partie Féchy, continua d'être dirigée par le comte de Gruyères, qui l'avait acquise en 1393. La Réforme y fut imposée en 1537. Féchy fut alors intégré à la paroisse nouvellement créée d'Aubonne, Jean II de Gruyère profitant de cette occasion pour s'emparer des biens qui dépendaient de l'église de la localité.

L'instituteur du village nota dans son historique rédigé en 1900 que la composante du Saugey s'était constituée à partir de 1558, date qui correspond à la construction de l'actuelle Grande Maison. Le patronyme de ses premiers propriétaires, les frères Michel et Claude du Sougets, aurait donné son nom à ce qui serait ainsi le premier « quartier résidentiel » de l'agglomération. C'est à proximité de cet édifice que s'installèrent par la suite plusieurs grandes familles, qui se succédèrent dans des maisons de maître dotées de vastes dépendances, construites aux 17^e et 18^e siècles. C'est ainsi qu'apparut, en 1643, la propriété de la Crausaz, suivie de la Maison Neuve – qui pourrait déjà figurer sur un plan de 1728 – et enfin, de la propriété Terrisse, construite quant à elle au milieu du 18^e siècle.

En 1701, la seigneurie d'Aubonne fut vendue aux Bernois qui la réorganisèrent en bailliage. Les 23 fiefs nobles qui constituaient le territoire de Féchy furent progressivement acquis par LL. EE. jusqu'en 1731. S'il existait alors quelques terres de franc-alleu, les vignes et les champs étaient en grande partie possédés par les familles les plus importantes de l'époque. Ce terroir débordait déjà largement – c'est toujours

le cas aujourd'hui – au sud de l'agglomération, au-delà du ruisseau de l'Eau Noire, là où il s'étalait sur une surface dédiée à l'agriculture qui correspond à pratiquement la moitié de la superficie communale. Il était exploité par les habitants de l'agglomération, dont la plupart résidaient dans l'étroite composante bâtie au milieu des vignes – soit l'actuel Féchy-Dessus. Quelques-uns vivaient en outre dans le petit groupement agricole de Martheray-Dessus, dont les bâtiments actuels remontent au 18^e siècle, d'autres dans la maison vigneronne de Martheray-Dessous, construite à la même époque.

Période cantonale

Suite à la Révolution vaudoise de 1798, Féchy suivit la destinée de l'ancien bailliage d'Aubonne, qui devint d'abord district du canton du Léman puis du canton de Vaud, après la chute de la République helvétique en 1803.

La plupart des habitants de la localité – les membres des familles aisées mis à part – travaillaient alors la terre. Il y avait en 1798 19 vignerons, huit laboureurs et un agriculteur, plus quelques artisans, dont un tonnelier et un maréchal. Les vignerons étaient aussi, pour la plupart, agriculteurs et presque chaque famille possédait du bétail. Une petite laiterie-fromagerie fut ainsi construite en 1800 au Saugey. La société de fromagerie comptait au début du 19^e siècle 26 membres, qui possédaient ensemble une quarantaine de vaches. Vers 1841, une seconde laiterie-fromagerie s'installa à l'entrée de l'actuel Féchy-Dessus.

Le bâti de l'agglomération connut peu de développements au cours du 19^e siècle. En ce qui concerne l'actuel Féchy-Dessus, les procès-verbaux de taxe établis au cours de ce siècle rendent l'image d'un bâti modeste, que l'on continue de « réparer » ou, plus rarement, que l'on reconstruit. Dès la fin du 18^e siècle, quelques maisons furent bâties ou agrandies au Saugey, un secteur qui offrait l'espace nécessaire pour de nouvelles constructions ainsi que des conditions d'accès plus commodes. L'abandon des droits et prérogatives des classes aisées signifia le déclin des grands domaines patriciens qui se trouvaient dans ce quartier. Même si des dépendances imposantes furent encore construites autour de la Maison Neuve

vers 1820, celle-ci abritait néanmoins déjà au milieu du 19^e siècle une auberge. La Grande Maison fut divisée en 1872. La propriété de la Crausaz fut, elle, réaffectée au cours du 20^e siècle. Après avoir accueilli les enfants handicapés mentaux de l'institution Saint-Christophe, le bâtiment fut en effet transformé en 1968 en maison de repos, gérée par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

En 1832, on inaugura à son emplacement actuel le cimetière, qui se trouvait jusqu'alors aux abords de l'église. Entre 1821 et 1867, la Vy de l'Etraz fut reconstruite. Ce réaménagement, qui correspond à l'actuelle route cantonale Nyon–Aubonne, suivit dans ses grandes lignes le parcours de la bretelle menant à Aubonne qui existait déjà au Moyen Age. A la hauteur de Féchy, on opta par contre, à partir de la Crausaz, pour un nouveau tracé à travers les vignes. La nouvelle école édiflée vers 1874 à Féchy-Dessus vint occuper l'un des derniers terrains disponibles sur cette terrasse. Elle compléta ainsi le front côté lac de la rue, un côté constitué plus tardivement que le front amont à cause de l'organisation plus délicate que cette implantation signifiait pour les nouveaux bâtiments.

La population augmenta légèrement. Comptant 263 habitants en 1803, elle oscilla autour des 320 résidents au cours de la seconde moitié du 19^e siècle. Suite à l'arrivée de ces nouveaux habitants, le village se trouva confronté à la nécessité de créer ou de renouveler ses équipements communautaires. Une Maison de commune fut ainsi achevée en 1893. Reconstruite sept ans plus tard déjà, elle fut alors pourvue d'une salle à boire au rez, qui devint l'auberge communale. Peu après, en 1905, une nouvelle laiterie fut édiflée en amont du bâtiment communal. Ses larges dimensions répondaient à la quantité croissante de lait amenée par les exploitations du bas du village. Une grande salle, située au sud de la Maison de commune, fut inaugurée en 1936. Il s'agissait d'un des premiers, sinon du premier bâtiment de ce type dans la région.

Dans sa première édition de 1895, la carte Siegfried montre une organisation générale du site identique à celle d'aujourd'hui. On reconnaît la composante viticole au milieu du coteau, désignée sous le nom

de Féchy, l'entité du Saugey au pied du vignoble, les deux maisons de maître vers le carrefour de la Crausaz et les deux implantations du Martheray, où se trouve également le cimetière. Le bâti du Saugey apparaît moins étoffé, les deux rangées de maisons n'étant pas encore totalement constituées. L'espace de l'actuelle place villageoise est traversé par un chemin. Aucune autre construction n'occupe ni les champs s'étendant de part et d'autre du Saugey ni le coteau sur lequel la vigne se déploie sur une étendue identique à celle d'aujourd'hui. Le vignoble est traversé notamment par un cours d'eau, qui passe à l'orée orientale de Féchy et descend jusqu'au Saugey, ainsi que par le nouveau tracé de la route cantonale.

Dans les années 1960, de confortables villas furent construites sur les terres agricoles en amont du vignoble, formant l'amorce de l'actuel quartier des Cassivettes. Suite à la construction dans les vignes d'une maison individuelle que l'on jugea inappropriée, le Conseil général déclara inconstructible toute l'aire viticole de Féchy, une disposition prise vers 1971. Hasard des décisions, le vin de Féchy commençait à cette époque à devenir un cru renommé, ce qui lui procura d'importants débouchés, notamment en Suisse alémanique. Les vigneronns quittèrent alors définitivement la situation précaire qu'ils avaient connue jusque-là et connurent une amélioration notable de leurs revenus. La mécanisation des travaux de la vigne, la diminution du nombre de domaines suite à leurs regroupements ainsi que l'abandon de l'agriculture de subsistance libérèrent des espaces dans les constructions. A Féchy-Dessus, au Saugey et à Martheray-Dessus, les maisons vétustes furent ainsi rénovées, tandis que les parties dédiées aux activités agricoles, principalement, furent peu à peu réaffectées en logement.

En 1978, l'auberge emménagea dans de nouveaux locaux au-dessus desquels se trouvait une nouvelle grande salle. Les espaces libérés dans le bâtiment de 1900 furent occupés par les bureaux de l'administration communale. Cette frange occidentale du Saugey fut à nouveau réorganisée dans les années 1990. La démolition de l'ancienne grande salle permit d'aménager une place, suite aux travaux achevés en 1995 qui virent l'édification de l'actuelle Maison

de commune et la reconstruction de deux maisons mitoyennes.

De nouveaux développements résidentiels apparurent à la fin du 20^e siècle. Sur la rive gauche de l'Eau Noire, après l'installation d'un premier quartier de villas appelé le Jordil, un second, baptisé les Haut-de-Champs, vit le jour à partir de 1991. Dans les années 1990, les premiers immeubles locatifs furent construits au Saugey. La construction de ces nouveaux logements provoqua l'explosion démographique que connut la localité au tournant du 20^e au 21^e siècle, sa population étant passée de 365 habitants en 1980 à 830 en 2012. Alors que la production viticole fournissait le tiers des emplois en 2000 – date à laquelle la commune comptait déjà 632 habitants –, Féchy ne compte plus aujourd'hui que 17 vigneronns-encaveurs. La grande majorité des habitants sont désormais des pendulaires qui travaillent dans les grands centres de la région lémanique.

Suite à la réorganisation des paroisses réformées du canton en l'an 2000, la localité est désormais intégrée à la nouvelle circonscription religieuse de l'Aubonne, tandis que, suite au redécoupage des districts vaudois qui eut lieu en 2008 et vit la disparition de celui d'Aubonne, elle fait dorénavant partie du district de Morges.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Féchy fait partie des localités pittoresques situées sur la Grande-Côte, un coteau viticole qui s'étend de Begnins à Aubonne sur les flancs de la longue colline du Molard. Le site est traversé par la Vy de l'Etraz, qui comporte ici deux tracés. Le tracé primitif longe le pied du coteau, tandis que le tracé actuel, qui correspond à la route cantonale Nyon–Aubonne, monte en pente régulière à travers le vignoble.

L'agglomération comprend deux parties. Le secteur principal, Féchy-Dessous, installé au bas du coteau, est constitué de trois composantes. Formées chacune d'une maison de maître implantée dans un grand jardin, deux cellules (0.1, 0.2) se répondent de part

et d'autre de la route cantonale. Accolé à l'est de la cellule en aval, un groupement d'origine patricienne (2), Le Saugey, se fixe lui sur l'ancien tracé de la route de transit. Cette composante, plus étoffée, est constituée de maisons de maître accompagnées de vastes dépendances, de quelques édifices communautaires et de modestes bâtiments, qui tous abritent aujourd'hui des logements. En position dominante, au milieu du coteau, Féchy-Dessus (1) forme la deuxième partie de l'agglomération. L'image spectaculaire de cette cellule compacte installée sur une étroite terrasse au milieu du vignoble en fait l'un des parangons des agglomérations viticoles de la côte lémanique. Sa position isolée est renforcée visuellement par la forme bombée du glacis que domine le bâti. Une petite cellule d'origine agricole (0.3) se détache à l'est.

Les éléments paysagers, comme le coteau (I) – animé de grands mouvements de terrain qui créent plusieurs éminences – ainsi que le cordon boisé (0.0.10), au sud, ont une importance capitale dans la perception du site. Ils définissent des limites visuelles fortes qui confèrent à Féchy son caractère intime. La vigne, très présente, est comme le velours de cet écrin qui met en valeur les composantes bâties, plus particulièrement Féchy-Dessus.

Féchy-Dessus

La cellule de Féchy-Dessus (1) comporte deux accès à chacune de ses extrémités. Parmi ces quatre chaussées, les principales sont les deux routes qui viennent de l'aval, de la Vy de l'Etraz, et la voie qui mène en amont vers le tracé qui longe les hauteurs du vignoble. Elle est constituée presque exclusivement de maisons vigneronnes de deux niveaux datant des 18^e et 19^e siècles, relativement bien conservées. Les transformations dont elles ont fait l'objet depuis le dernier quart du 20^e siècle ont fait disparaître les fonctions agricoles qui se trouvaient autrefois dans quasiment chacune d'elles. Ces constructions contiguës sont organisées sur une rue rectiligne, relativement étroite et légèrement en dos d'âne. A chacune de ses extrémités, l'espace-rue se prolonge en fourche le long des voies d'accès, créant ainsi deux bras bordés chacun de quelques bâtiments. Le bras oriental, le plus visible depuis l'aval, est caractérisé par un ouvrage en forme de pont qui permet à la route d'en-

jamber une forte échancrure dans le terrain, ce qui confère une touche très pittoresque à la vue sur ce secteur. Des jardins s'étendent à l'arrière des maisons.

A l'intérieur de la cellule, la densité des bâtiments fait que l'on perçoit la rue comme un espace fermé, bordée par un double front continu. Bien que le gabarit général des constructions soit constant, les deux fronts ne sont pourtant pas identiques. Celui en amont est défini par une longue rangée homogène de maisons contiguës présentant gouttereau sur rue. Le front aval est lui plus mouvementé et plus hétéroclite. Une courte rangée de quelques maisons vigneronnes, auxquelles se joignent deux anciennes maisons paysannes, est prolongée par des annexes implantées sur rue. Si la contiguïté est toujours de mise, l'alignement est, lui, moins strict. A l'extrémité occidentale de la rue se trouvent, côte à côte, les deux bâtiments communautaires que sont l'école (1.0.3), une grande bâtisse construite vers 1874 et précédée d'un préau doté d'une fontaine, et l'église (1.0.2). Attesté en 1188, cet édifice marque de son clocher et de ses volumes implantés perpendiculairement à la rue tant l'intérieur de la cellule que sa silhouette. Une petite maison de maître (1.0.1) datant du 18^e ou 19^e siècle et dotée d'un jardin richement arborisé occupe la frange occidentale de la cellule, bénéficiant d'un magnifique dégagement.

Le Saugey

Le Saugey (2) se trouve aujourd'hui dans une situation quelque peu marginalisée, suite à la construction de la route cantonale qui l'évite – ce qui lui garantit par ailleurs une certaine tranquillité. Installé au pied du coteau viticole, ce périmètre occupe un glacis qui descend en pente légère jusqu'au cours de l'Eau Noire. Il est traversé au nord par la route du Saugey, qui correspond à l'ancien tracé de la Vy de l'Etraz, tandis que légèrement en aval, une ruelle parallèle dessert sa partie méridionale. A l'ouest, une place villageoise s'ouvre sur une rue qui s'embranchement perpendiculairement à la route du Saugey et se poursuit au-delà du ruisseau. Ces trois voies sont connectées de telle sorte qu'elles forment une structure viaire rectangulaire.

Le périmètre est caractérisé par deux types de substance différents, qui génèrent chacun des spatialités particulières. Des bâtiments de taille imposante – des maisons de maître environnées de leurs dépendances, à la base du développement de la composante, et des bâtiments communautaires – constituent une spatialité de « points ». Ces édifices saillants, plutôt isolés dans leur implantation, forment en effet de petits complexes dans lesquels agissent la masse des constructions et le jeu de leurs relations. Aujourd'hui organisé en contiguïté suite à un développement graduel qui s'est tenu jusque dans le dernier quart du 20^e siècle, un bâti de maisons comptant principalement deux niveaux forme, lui, une spatialité de « ligne », marquée par des fronts certes quelque peu décousus mais efficaces. Implantées gouttereau sur rue, remontant aux 19^e et 20^e siècles – certains bâtiments étant postérieurs à 1976 – et ayant fait l'objet de plusieurs transformations et adjonctions au cours des ans – notamment à partir du dernier quart du 20^e siècle –, presque toutes ces constructions sont regroupées en deux rangées, chacune sur l'une des deux voies parallèles. Combinées avec les bâtiments plus imposants, ces structures tendent à définir des espaces-rues relativement fermés.

Ainsi, au milieu de la route du Saugey se démarque la longue façade de la Maison Neuve (2.0.3), une maison de maître coiffée d'une vaste toiture à croupes. Deux longues maisons paysannes – l'une d'elle ayant à l'origine été une maison vigneronne – sont implantées en retour d'équerre sur son angle sud-est. Une autre dépendance, aujourd'hui transformée, fait dorénavant partie de la rangée de maisons qui fait face à la demeure principale. Une deuxième maison de maître (2.0.4), appelée la Grande Maison, se trouve à l'extrémité orientale de la ruelle, en aval. C'est en effet là qu'est campée son impressionnante façade. L'ampleur de cette élévation de trois niveaux relativement bien préservée se mesure facilement en comparaison de la maison vigneronne contiguë. En face s'affirment les grands volumes d'une ferme concentrée et d'un rural transformé en habitation. Sur la frange ouest de la composante, la place villageoise constitue un autre pôle. Création de la fin du 20^e siècle, elle est principalement définie par le face à face de l'actuelle Maison de commune (2.0.5), couverte d'une très vaste toi-

ture en bâtière, et du bâtiment (2.0.2) qui accueille l'Auberge communale au rez et la grande salle à l'étage. Contiguë à ce dernier bâtiment, mais donnant au nord sur la route du Saugey, l'ancienne Maison de commune (2.0.1) abrite aujourd'hui la bibliothèque communale. Située sur l'une des entrées principales de la composante, au carrefour entre la route du Saugey et l'embranchement perpendiculaire, elle joue un rôle d'accueil dans l'entité.

La Crausaz

Cette cellule (0.1) d'origine patricienne est située en amont de la route cantonale. Elle se développe à l'ouest du carrefour formé par l'embranchement de la route venant de Féchy-Dessus sur cette voie de transit. A côté d'un ancien rural transformé en dépendances viticoles en 1935, l'ancienne maison de maître (0.1.2) abrite aujourd'hui un établissement médico-social. L'entrée de cet édifice nommé parfois Château de Féchy se fait à partir du chemin conduisant à Féchy-Dessus et donne sur une cour définie par les trois ailes du bâtiment et un mur côté rue. La propriété est agrémentée d'un jardin dans lequel plusieurs grands arbres (0.1.1) forment un rideau végétal fourni.

Propriété Terrisse

En aval de la Crausaz, se développant contre la courbe de l'ancien tracé de la route de l'Etraz jusqu'au Saugey, la propriété Terrisse (0.2) est également d'origine patricienne. Sa maison de maître (0.2.1), datant probablement de la seconde moitié du 18^e siècle, est implantée dos au carrefour en fourche formé par les deux tracés de la Vy de l'Etraz, légèrement en contrebas. Le rez-de-jardin de ce bâtiment comportant deux niveaux est en partie occupé par d'anciennes dépendances agricoles et viticoles. Une allée venant du Saugey, plus précisément du carrefour où se trouve l'ancienne Maison de commune, permet d'atteindre l'entrée de la demeure, située sur la façade principale orientée au sud. Devant cette élévation s'étend, jusqu'à l'Eau Noire, un grand jardin arborisé, bordé de haies sur ses deux côtés. Sur l'angle sud-ouest de la maison se trouvent un rural, construit en contiguïté en 1822, et l'ancien four, en position détachée, élevé en 1828 et transformé aujourd'hui en habitation. A l'ouest de la dépendance agricole se cache une villa cossue (0.2.2) datant probablement de la première

Féchy

Commune de Féchy, district de Morges, canton de Vaud

moitié des années 1970. Son jardin est ponctué sur sa limite occidentale par un bouquet d'arbres, duquel dépassent deux platanes et un tilleul. Ces majestueux spécimens créent, de concert avec les frondaisons abondantes du jardin de la propriété de la Crausaz, située juste en amont, un effet de seuil important quand on s'approche de l'agglomération depuis l'ouest.

Martheray-Dessus

A l'est des composantes formant Féchy-Dessus et Féchy-Dessous se trouve la petite cellule de Martheray-Dessus (0.3), située au sommet d'un monticule entouré de vignoble. Cette structure linéaire est installée perpendiculairement à la route qui monte de l'ancienne Vy de l'Etraz vers la route cantonale et qui se poursuit vers Féchy-Dessus. Elle est composée d'une rangée de maisons d'origine paysanne remontant au 18^e siècle, transformées au cours des 19^e et 20^e siècles. Ces bâtiments de deux et trois niveaux abritent tous aujourd'hui des logements, notamment suite à la reconstruction d'un rural en habitation au cours du dernier quart du 20^e siècle. Implantés sur l'avant du relief, ils bénéficient d'un vaste dégagement vers le paysage du bassin lémanique.

Les espaces environnants

L'espace environnant le plus significatif et le plus marquant est le grand coteau viticole (I), totalement préservé, si l'on omet l'implantation de quelques maisons individuelles (0.0.1, 0.0.2, 0.0.3) construites probablement entre les années 1920 et la fin du 20^e siècle. La pente du terrain et une topographie animée contribuent à créer des ambiances intimes, dans les creux, ou au contraire très ouvertes, sur les hauteurs, offrant alors des dégagements vers le lointain ou de saisissants points de vue en surplomb sur les composantes bâties. Installé sur le côté sud-est du carrefour que forment la route cantonale et la route qui depuis Féchy-Dessus descend jusqu'au tracé primitif de la Vy de l'Etraz, le cimetière (0.0.4) fait partie de cette cascade de points de vue. En aval de la cellule de Martheray-Dessus, au lieu-dit Martheray-Dessous justement, se trouve le domaine de Martheray (0.0.5), une imposante maison vigneronne implantée à flanc de coteau. Remontant probablement au 18^e siècle, elle est dotée sur son flanc ouest d'une

vaste dépendance. A Féchy-Dessous, la cellule du Saugey est joutée par deux environnements construits. A l'est, en aval de la route qui longe le pied du coteau, se trouve un développement majoritairement résidentiel (IV), composé de villas construites à partir du dernier quart du 20^e siècle. Ce secteur s'est récemment densifié avec l'apparition, à partir des années 2000, de deux villas mitoyennes et d'une halle viticole, implantée à l'est. Entre le Saugey et la route cantonale se trouve un autre développement résidentiel (III), dans lequel des immeubles locatifs assez imposants sont venus s'ajouter, sur le côté oriental d'une courte rue montante, aux trois constructions implantées de l'autre côté de la voie, à savoir deux maisons de la première moitié du 20^e siècle et l'ancienne laiterie-fromagerie (0.0.7). Enfin, à l'ouest des deux cellules inférieures de Féchy-Dessous, un grand champ (II) descend en pente douce de la route cantonale jusqu'au ruisseau de l'Eau Noire (0.0.8, 0.0.10). L'épais cordon boisé qui recouvre le cours d'eau sépare ce terrain du reste des terres agricoles qui subsistent dans la moitié méridionale de la commune. Le dégagement qu'il offrait jusqu'au seuil des premières composantes bâties est aujourd'hui obstrué par la présence de trois immeubles locatifs (0.0.6).

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX	Qualités de situation
----	-----------------------

Qualités de situation prépondérantes, en particulier grâce à la cellule de Féchy-Dessus, formant l'une des implantations viticoles les plus typiques du coteau lémanique. Animation du relief créant une grande variété de points de vue et d'ambiances, atteignables grâce à un réseau viaire finement maillé. Abords des composantes les plus exposées préservés de tout mitage. Rapport très direct avec la vigne, dont l'omniprésence confère un aspect homogène au paysage. Arborisation marquant des seuils prononcés, accentuant les limites de l'écrin paysager et dissimulant les développements résidentiels au sud de l'agglomération. Présence d'un second quartier résidentiel et de propriétés de maître au pied du coteau, le long du tracé primitif de la route de transit.

Qualités spatiales

Qualités spatiales remarquables, grâce à la définition précise des limites de chaque composante bâtie, ainsi qu'à la rue centrale de la cellule de Féchy-Dessus, un espace étroit marqué par deux fronts de goutte-reaux contigus plutôt bien préservés. Caractère plus complexe dans la cellule inférieure du Saugey, organisée sur un réseau de quatre rues dont deux seulement sont définies par un double front bâti ; composante où se dégage un caractère contrasté entre des bâtiments détachés au volume imposant et des rangs de constructions modestes.

Qualités historico-architecturales

Hautes qualités historico-architecturales, grâce aux nombreuses maisons viticoles et paysannes des 18^e et 19^e siècles plutôt bien conservées malgré quelques transformations réalisées dans le dernier quart du 20^e siècle, ainsi qu'aux différents exemples de maisons de maître datant du 16^e au 18^e siècle. Qualités renforcées par plusieurs bâtiments publics : une église citée dès 1188, une école apparue dans les années 1870 et une ancienne Maison de commune construite en 1900.

2^e version 07.2012/pla

Photos numériques : 2013
Pierre Lauper

Coordonnées du site
517.938/148.357

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse